
Mise en place des enseignements au collège à partir de la rentrée 2016

- [Imprimer](#) [1]
- [PDF version](#) [2]



Les enseignements obligatoires :

Français, Mathématiques, SVT, Technologie, Sciences physiques, LV1, LV2, Histoire/géographie et Education morale et Civique, Arts plastiques, Education musicale, EPS.

Les programmes de ces enseignements sont « sociés », les professeurs choisissant leur progression sur les 4 années du cycle des approfondissements (de la 5^{ème} à la 3^{ème}).

Les professeurs de CM1, CM2 et 6^{ème} se concertent pour les progressions du cycle 3 de consolidation.

Enseignement supplémentaire obligatoire :

Grec moderne (débutant et renforcé)

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) :

Leurs horaires sont intégrés à la discipline et ils permettent d'aborder différemment les programmes.

- 5^{ème} : Langues et cultures de l'antiquité et Transition écologique et développement durable
- 4^{ème} : Sciences, technologies et société et Langues et cultures étrangères
- 3^{ème} : Culture et création artistique et Monde économique et professionnel

L'accompagnement personnalisé :

Maîtrise du français, organisation, méthodes d'apprentissage, autonomie

Les programmes du cycle 3 (cycle de consolidation) et du cycle 4 (cycle d'approfondissement) ont été publiés au BOEN spécial n° 11 du 26 novembre 2015.

Vous pouvez les consulter sur le site EDUSCOL

<http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html> [3]

[presentation-reforme-college_rentree_2016.pdf](#) [4]

Source

URL:<https://lfh.edu.gr/mise-en-place-des-enseignements-au-college-partir-de-la-rentree-2016>

Liens

[1] <https://lfh.edu.gr/print/218> [2] <https://lfh.edu.gr/printpdf/218> [3]

<file:///D:/Site%20LFH/%20http:/eduscol.education.fr/pid23199/cole-elementaire-et-college.html> [4]

https://lfh.edu.gr/sites/default/files/presentation-reforme-college_rentree_2016.pdf